



Auvergne
Puy-de-Dôme - Allier



Site >> ZSC Gorges de la Sioule

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

- DIRECTIVE :** Habitats
- N° D'IDENTIFICATION UE :** FR8301034
- DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :** Puy-de-Dôme (79 %), Allier (21 %)
- COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :**
Puy-de-Dôme : Ayat/Sioule, Blot-l'Eglise, Bromont-Lamothe, Chapdes-Beaufort, Châteauneuf-les-Bains, Les Ancizes-Comps, Lisseuil, Menat, Miremont, Montfermy, Pontgibaud, Pouzol, Queuille, Saint-Angel, Saint-Gal/Sioule, Saint-Georges-de-Mons, Saint-Gervais-d'Auvergne, Saint-Jacques-d'Ambur, Saint-Ours, Saint-Priest-des-Champs, Saint-Quintin/Sioule, Saint-Rémy-de-Blot, Sauret-Besserve, Servant, Vitrac.
Allier : Begues, Chouvigny, Ebreuil, Jenzat, Mazerier, Nades, Saint-Bonnet-de-Rochefort, Vicq.
- SURFACE :** 3 577 ha
- SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :**
Site linéaire au nord-ouest du département, compris dans la ZPS du même nom (FR8312003), en amont du site « Basse Sioule » (FR8301017, dans l'Allier).
- DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :** Validé le 03/11/2015 en CoPil à Vitrac
- STRUCTURE ANIMATRICE :** CEN Auvergne (depuis janvier 2016)



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1340* Prés salés intérieurs	Milieux naturels salés non côtiers en zones de suintements d'eau salée (courante ou stagnante), hébergeant une végétation halophile typique ou de roselières bordant des eaux saumâtres.	Mauvais / 0.03 ha Habitat ponctuel et potentiel, dépendant de la restauration des sources de Vauvernier (Jenzat) et de Châteauneuf (source Desaix), car les plantes halophiles strictes n'ont pas été retrouvées (seulement des plantes tolérantes au sel). Faible valeur patrimoniale dans l'état actuel, pouvant devenir forte si une reconstitution est possible, du fait de la rareté de cet habitat en France.	Pâturage intensif avec risque de piétinement et broutage des espèces tolérantes au sel	Pratiquer une fauche extensive (tardive et sans fertilisation), ou un pâturage extensif (déprimage de printemps ou pâturage bovin tardif en août-septembre)
			Surfréquentation	Canaliser la circulation motorisée et le piétinement (mise en défens si nécessaire)
			Fertilisation, pesticides (prolifération des espèces rudérales)	Installer des bandes enherbées autour des sources entourées de cultures
			Boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations)	Ne pas planter ; pratiquer une coupe ou un gyrobroyage tardifs (après l'été)
			Remblai et canalisation des sources	Entretien manuellement les rigoles afin de favoriser l'épanchement de l'eau salée
3260 Eaux courantes et végétation aquatique associée	Formations de plantes aquatiques flottantes ou submergées (renoncules, callitriches, etc.) et/ou tapis de mousses aquatiques des cours d'eau (de plaine et de montagne) à niveau d'eau parfois très bas en été.	Inadéquat / plutôt satisfaisant 2.9 ha Habitat caractéristique : - en amont de la retenue de Sauret-Besserve ; - sous le barrage de Sauret-Besserve, grâce à la confluence de la Viouze, sur un parcours de 3-4 km ; - en aval du barrage de Queuille. Grand intérêt par ses relations étroites avec les habitats voisins (forêts alluviales en particulier) et les espèces abritées (Saumon, lamproies...).	Comblement du lit du cours d'eau par la chute d'aiguilles de résineux	Ouvrir les abords des cours d'eau situés en forêt Protéger les cours d'eau lors des travaux forestiers Prendre en compte les cours d'eau dans le schéma de desserte forestière ou dans les projets individuels
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées, veiller à ne pas en introduire
3270 Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bienertia p.p.	Végétation pionnières herbacées constituées par des espèces annuelles/ Communautés installées sur des sols périodiquement inondés, alluviaux, enrichis en azote et se rencontrent en bordure de bras morts ou de cours d'eau sur des alluvions limoneuses, sableuses ou argileuses.	Son maintien est lié à la fluctuation du niveau d'eau. 0.54 ha	Empierrements	Ne pas réaliser
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées, veiller à ne pas en introduire
4030 Landes sèches européennes	Landes assez sèches à sèches en climat (sub)atlantique, sur sols siliceux des plaines et basses montagnes, riches en bruyères, ajoncs, genêts...	Mauvais / 41,15 ha (1,15 % du site) Habitat dominé par la Callune, assez fréquent mais rarement en grandes étendues, en crête ou haut de versant en général et souvent en mosaïque avec les dalles et rochers. Grand intérêt patrimonial,	Fermeture du milieu par les ligneux (naturelle ou artificielle : plantations) et envahissement par la Fougère-aigle	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif ou intervention mécanique (coupe / gyrobroyage des ligneux, voire brûlage...)
			Tassement du sol (lié à la fréquentation, à des travaux...)	Canaliser la fréquentation touristique, si nécessaire mettre en défens les secteurs les plus exposés, éviter toute intervention sur le sol
			Ecobuage mal maîtrisé	Strictement encadrer cette pratique

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		ornithologique (Circaète Jean-le-Blanc).	Fertilisation du sol	Ne pas amender
5110 Formations à Buis stables	Fourrés ou formations arbustives des collines et montagnes, dominées par le Buis, en stations sèches, chaudes et calcaires (parfois siliceuses).	Favorable / 30,2 ha (0,8 % du site) Habitat de pentes moyennes à fortes, sur rocs et dalles, parfois sur éboulis stabilisés ; assez courant dans la partie aval, à partir de Châteauneuf-les-Bains. Grande valeur en raison de son développement sur substrat siliceux et de sa position occidentale par rapport à sa répartition géographique.	Fermeture du milieu par les ligneux, colonisation par les épineux	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif (hors des périodes de végétation favorisant la régénération de la strate herbacée) ou intervention mécanique (gyrobroyage, dessouchage des arbres colonisateurs...)
			Destruction directe	Ne pas détruire
5130 Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	Formations à Genévrier commun développées sur des landes sèches à éricacées (<i>Calluna vulgaris</i> et <i>Erica cinerea</i>), en mosaïque avec diverses communautés végétales de landes, fourrés et pelouses sèches.	0.09 ha	Ecobuage mal maîtrisé	Strictement encadrer cette pratique
6210 Pelouses sèches semi-naturelles 6210* Pelouses sèches semi-naturelles riches en orchidées	Pelouses sur calcaires, voire sables calcaro-siliceux ou granites et roches éruptives, sèches (naturelles) à semi-sèches (semi-naturelles), ces dernières étant souvent caractérisées par leur richesse en orchidées (nombre d'espèces important et/ou population importante d'une espèce peu commune en France et/ou une ou plusieurs espèces rares en France)	Mauvais / 12.57 ha (0.35 % du site) Assez fréquentes sur le site. Pelouses sèches primaires sur affleurements rocheux, stables en général. Pelouses sèches secondaires très souvent embroussaillées. Grand intérêt pour la faune et la flore.	Altération / disparition par boisement naturel ou au contraire une pression excessive du pâturage	Favoriser le pâturage extensif et tardif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés Maîtriser mécaniquement les ligneux et les refus (fauche, gyrobroyage)
			Plantations (résineux, Robinier, chênes truffiers)	Ne pas planter
			Fertilisation provoquant notamment la disparition d'espèces patrimoniales (orchidées)	Ne pas fertiliser
			Aménagements, exploitation de granulats, mise en culture, circulation motorisée (tout-terrain), surfréquentation	Proscrire ; ne pas affecter la dynamique fluviale
6430 Mégaphorbiaies eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes bordant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote	Inadéquat 2.64 ha	Comblement et drainage (envahissement par les ligneux : saules...)	Maintenir l'ouverture du milieu : - en garantissant l'alimentation en eau et en matière organique, - par fauche et/ou pâturage extensifs, voire débroussaillage
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées, veiller à ne pas en introduire lors des interventions de débroussaillage
			Artificialisation des lisières, plantations de peupliers	Proscrire
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche des plaines et collines, exploitées extensivement et assez peu fertilisées, riches en fleurs (fauchées après la floraison des graminées, une voire 2 fois par an)	Mauvais / 40.17 ha Habitat très rare sur le site, les conditions locales n'étant pas favorables. Milieu propice aux oiseaux et abritant des plantes rares.	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge, voire pâturage temporaire)
			Drainage, retournement des sols, urbanisation	
			Colonisation par les landes (Genêt purgatif, Callune) et	Eliminer les ligneux colonisateurs

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			les résineux (Pin sylvestre, Epicéa)	
			Colonisation par les plantes invasives	Eliminer
8150 Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes	Éboulis siliceux des collines (caractérisés par l'Epilobe des collines, le Galéopsis des champs, le Sénéçon visqueux, le Muflier à feuilles de pâquerette ou la Cryptogramme crépue), à l'exception de ceux colonisés par des formes très appauvries des communautés alpines, souvent riches en mousses, lichens et parfois fougères (résultant souvent de l'exploitation de carrières).	Favorable / 5.6 ha Assez courant, notamment dans les secteurs de Blot et de Queuille, le plus souvent sous des pointements rocheux ou falaises, en expositions diverses et à des altitudes variées (400 à 650 m). Eboulis d'exposition chaude, à strate arbustive disséminée, bien mobiles ; certains abritent l'Erable de Montpellier, assez rare en Auvergne.. Eboulis d'exposition froide avec ceinture forestière, tendant à ce fixer. Un des rares habitats naturels vierges de l'action humaine.	Aménagements de routes et pistes (pastorales, forestières....) Enrichissement progressif du milieu	Eviter ces aménagements et en général, ne pas intervenir sur cet habitat Contrôler la végétation ligneuse si nécessaire
8210 Pentas rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Végétation chasmophytique des falaises et des rochers ombragés en atmosphère fraîche à humide, sur substrats volcaniques ou cristallins restant toujours frais, parfois suintants. En exposition nord largement dominante, souvent en ambiance forestière. Etage collinéen à montagnard supérieur (370 – 1740 m d'altitude) avec un optimum pour ce dernier.	Favorable / 1 station connue	Surfréquentation suite à l'équipement de voies d'escalade ou de via ferrata, avec le nettoyage de la falaise que cela implique Exploitation de la roche	Mettre en défens, interdire l'accès au moins de façon périodique (phase de végétation) Proscrire
8220 Pentas rocheuses siliceuses	Végétation des fentes des falaises siliceuses de l'intérieur des terres	Favorable à inadéquat / Variante typique : 4 stations Variante appauvrie : 2 stations 0.019 ha Falaises et escarpements rocheux en conditions sèches et chaudes pour la plupart, assez répandus dans la vallée de la Sioule. Habitat favorable aux oiseaux rupestres (nidification du Faucon pèlerin et du Grand Duc d'Europe).	Surfréquentation suite à l'équipement de voies d'escalade ou de via ferrata, avec le nettoyage de la falaise que cela implique Exploitation de la roche Submersion de la base de l'habitat par création de plan d'eau (barrage) et lâchers	Mettre en défens, interdire l'accès au moins de façon périodique (phase de végétation) Proscrire Ne pas créer de nouveaux barrages, étaler si possible les lâchers
8230 Pelouses pionnières sur dômes rocheux	Communautés pionnières et ouvertes colonisant les sols superficiels des roches siliceuses, adaptées à la sécheresse et caractérisées par de nombreux lichens, mousses et Crassulacées	Favorable 3.72 ha	Régression ou disparition d'espèces (car appétentes pour le bétail ou les Chamois et chèvres sauvages) Affouragement du bétail sur	Mettre en défens les sites trop aboutis Maintenir un pâturage occasionnel par le bétail, voire faucher Nourrir le bétail en dehors de

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	(plantes grasses comme les orpins)		l'habitat favorisant l'enrichissement en matière organique Envahissement par les ligneux Mise en culture (fertilisation, traitements chimiques), aménagements, exploitation de la roche, circulation de tout-terrain	l'habitat Elimination des ligneux avec exportation des produits de coupe Proscrire
9120 Hêtraies acidiphiles atlantiques à Houx	Hêtraies à Houx sur sol acide des plaines et montagnes, en climat atlantique humide (arrosé), intégrant les hêtraies-chênaies, hêtraies-sapinières ou hêtraies pures	Favorable / 285.94 ha Présence aux altitudes les plus fortes de la zone d'étude (au-dessus de 600 m), en exposition fraîche (nord, nord-est), sur hauts de versants souvent très pentus (> 20 °). Houx en individus isolés. Habitat relativement banal en Auvergne, mais y constituant probablement une des formations climaciques forestières.	Coupes rases, destruction physique directe (transformation des peuplements par substitution d'essences, création de pistes) ou lors de travaux en périphérie Utilisation de produits agropharmaceutiques Pression trop importante du gibier sur la strate arbustive et herbacée Diminution / disparition au profit de la hêtraie-sapinière	Eviter les coupes trop importantes et maintenir une strate arborescente consistante et un couvert semi-ouvert, favoriser le mélange des essences Préférer une gestion jardinatoire arbre par arbre ou par bouquets favorisant la production de bois d'œuvre Conserver les arbres morts ou vieillissants, si possible loin des chemins pour éviter les vis-à-vis avec les promeneurs Ne pas planter d'essences non locales : résineux... Limiter les travaux mécaniques, l'accès aux engins motorisés et éviter la création de nouvelles pistes Eviter Accroître la pression de chasse sur les espèces concernées Créer des corridors biologiques pour diminuer l'isolement de l'habitat
9130 Hêtraies à Aspérule	Forêts à Hêtre (parfois avec l'Epicéa et le Sapin) sur sols neutres, à humus doux (mull), des domaines médio-européen et atlantique, à strate herbacée plus riche et abondante que celle des 9110 et 9120 (forte représentation : Anémone des bois, Gaillet odorant, Mélisse uniflore, Lamier jaune, dentaires.	Favorable à Inadéquat / 0.07 ha Entre 500 et 700 m d'altitude à différents niveaux des versants, en exposition nord surtout. Pentes moyennes à très fortes (10 à 50 °). Habitat assez rare sur le site mais couvrant parfois des surfaces importantes. Valeur écologique assez importante par rapport aux hêtraies des plateaux environnants, grâce à la présence de bases dans des roches siliceuses et au cortège floristique.	Coupes rases, destruction physique directe (transformation des peuplements par substitution d'essences, création de pistes) ou lors de travaux en périphérie Pression trop importante du gibier sur la strate arbustive et herbacée Utilisation de produits	Favoriser la régénération naturelle du Hêtre (et du Sapin s'il est présent) en adaptant la gestion sylvicole (pratiquer des éclaircies favorisant la germination des faînes...) Maintenir une strate arborescente consistante et un couvert semi-ombragé Maintenir une bonne répartition des classes d'âge, ainsi que les arbres morts / vieillissants et les bois morts à terre Préférer une gestion jardinatoire arbre par arbre ou par bouquets favorisant la production de bois d'œuvre Ne pas planter d'essences non locales : résineux... Limiter les travaux mécaniques, l'accès aux engins motorisés et éviter la création de nouvelles pistes Accroître la pression de chasse sur les espèces concernées Eviter

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
9160 Chênaies pédonculées ou chênaies mixtes naturellement (avec le Chêne sessile, le Charme et le Tilleul à petites feuilles), sur sols argilo-limoneux à très bonnes réserves en eau : fonds de vallons, dépressions, proximité de forêts alluviales, etc.		Favorable / 12.51 ha Habitat peu étendu en général, surtout en bordure quasi immédiate des cours d'eau (ruisselets et rivières), à la riche composition floristique.	agropharmaceutiques	
			Coupes rases, ouvertures importantes des peuplements (risque d'envahissement par les ronces), destruction physique directe ou lors de travaux en périphérie	<p> limiter les coupes à un tiers du couvert (maintenir des milieux semi-ouverts)</p> <p> Maintenir une bonne répartition des classes d'âge, ainsi que les arbres morts et vieillissants</p> <p> Maintenir le contact avec les forêts alluviales</p>
			Tassement du sol lors de passages d'engins	Protéger le substrat contre toute perturbation forte
			Substitution d'essences / plantations de résineux	Maintenir la composition en essences autochtones
			Création de pistes	Limiter l'accès aux engins motorisés
			Drainage et tous travaux perturbant les conditions hydrologiques	Maintenir une alimentation en eau suffisante
9180* Forêts de pentes, d'éboulis ou de ravins	Forêts mélangées d'espèces secondaires sur éboulis grossiers, pentes rocheuses ou versants abrupts, en conditions le plus souvent calcaires mais parfois siliceuses, comprenant un groupement des milieux froids et humides (dominé par l'Erable sycomore), et un groupement des éboulis secs et chauds dominé par les Tilleuls à petites et grandes feuilles.	Favorable / 32.30 ha Surfaces limitées, dans certains ravins frais à humides (expositions nord ou nord-ouest) dont les versants abrupts sont en général couverts d'éboulis plus ou moins grossiers. Pentes fortes (25 à 50 °). Habitat peu commun à de telles altitudes, abritant la fougère Scolopendre (assez rare en Auvergne).	Coupes rases, ouvertures importantes des peuplements (risque d'envahissement par les ronces), destruction physique directe ou lors de travaux en périphérie	<p> limiter les coupes à un tiers du couvert (maintenir des milieux semi-ouverts)</p> <p> Maintenir les arbres morts et vieillissants</p>
			Tassement du sol lors de passages d'engins	Protéger le substrat contre toute perturbation forte
			Création de pistes	Proscrire
			Utilisation des ravins comme décharges	Proscrire
			Substitution d'essences / plantations de résineux	<p> Maintenir la composition en essences ligneuses autochtones</p> <p> Préserver les Ormes de montagne, potentiellement résistants à la graphiose</p>
91E0* Forêts alluviales résiduelles	Aulnaies-frênaies bordant les cours d'eau de plaines et de collines, sur sols riches en dépôts alluviaux et inondés par les crues (mais bien drainés et aérés pendant les basses eaux), à strate herbacée riche en grandes espèces et plantes vernaies	Mauvais / 153.62 ha Contact quasi direct avec le lit mineur de la Sioule ou des ruisseaux. Habitat de grand intérêt pour le fonctionnement de la rivière, argument fort du site Natura 2000, mais perturbé par les ouvrages hydrauliques.	Coupes rases et substitution d'essences non adaptées (peupliers, résineux) entraînant un fort dynamisme des ronces et une détérioration des berges lors de crues	<p> Conserver les essences locales présentes et favoriser leur mélange : aulnes et frênes en strate supérieure</p> <p> Privilégier une régénération naturelle et diversifiée ainsi qu'un couvert léger</p> <p> Limiter les coupes à un tiers du couvert, pratiquer une coupe raisonnée des arbres de bord de cours d'eau</p> <p> Maintenir les arbres morts et vieillissants, sauf à proximité immédiate de l'eau</p>
			Travaux de nettoyage	<p> Maintenir la strate arbustive</p> <p> Eviter l'apport de produits chimiques</p>
			Tassement du sol humide, déstabilisation des berges et perturbation du cours d'eau lors de passages d'engins	<p> Limiter le passage d'engins sur le sol humide (débardage...)</p> <p> Utiliser des passerelles pour le franchissement du cours d'eau</p> <p> Limiter l'accès direct du bétail aux berges (clôtures, pompes de prairie)</p>
			Création de pistes, aménagements, carrières	Proscrire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			Submersion de l'habitat par création de plan d'eau (barrage) et lâchers	Ne pas créer de nouveaux barrages, étaler si possible les lâchers
			Drainage et tous travaux perturbant les conditions hydrologiques	Ne pas drainer, maintenir la dynamique du cours d'eau
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées
91F0 Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus leavis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmus minoris</i>)	« chênaies – charmaies » qui peuvent présenter un type d'habitat pionnier avec le Peuplier blanc (<i>Populus alba</i>), installés sur les terrasses alluviales inondables des fleuves ou grandes rivières.	Mauvais / 6.20 ha Caractéristiques stationnelles : le cortège est très pauvre en espèces caractéristiques des forêts alluviales. De plus, les terrasses ne sont visiblement pas ou plus inondées, ce qui est pourtant un aspect crucial du fonctionnement de cet habitat.	Travaux d'aménagements hydrauliques entraînant une modification des niveaux d'eaux	Maintenir la dynamique des cours d'eau
			Création de pistes, aménagements, carrières	Proscrire
			Tassement du sol humide, déstabilisation des berges et perturbation du cours d'eau lors de passages d'engins	Limiter le passage d'engins sur le sol humide (débardage...) Utiliser des passerelles pour le franchissement du cours d'eau
				Limiter l'accès direct du bétail aux berges (clôtures, pompes de prairie)
			Coupes rases et substitution d'essences non adaptées (peupliers, résineux) entraînant un fort dynamisme des ronces et une détérioration des berges lors de crues	Conserver les essences locales présentes et favoriser leur mélange : aulnes et frênes en strate supérieure Privilégier une régénération naturelle et diversifiée ainsi qu'un couvert léger
				Limiter les coupes à un tiers du couvert, pratiquer une coupe raisonnée des arbres de bord de cours d'eau
				Maintenir les arbres morts et vieillissants, sauf à proximité immédiate de l'eau
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1041 Cordulie à corps fin	Libellule trapue de 24-36 mm d'envergure (ailes postérieures), aux yeux contigus ; thorax vert métallique, abdomen étroit (33-39 mm) noirâtre avec des taches jaunes sur le dos, ailes transparentes parfois un peu teintées de jaune à la base (mâle) ou plus ou moins enfumées (femelle, jeune mâle) ; mâle à 10e segment de l'abdomen muni d'une crête dorsale claire. Hôte des milieux courants (fleuves, rivières) mais aussi stagnants (lacs, grands étangs, plans d'eau de carrières, canaux, lagunes) riches en végétation aquatique et riveraine, dans un environnement diversifié.	Inconnu / Fond de vallée.	Pollution de l'eau Altération / destruction des habitats larvaires par extractions de granulats, pompages, marnages excessifs (barrages), modifications de la structure des berges et de la végétation rivulaire Boisement des milieux aquatiques	Maintenir une eau de qualité Eviter ces pratiques afin de maintenir une dynamique fluviale active Favoriser le pâturage extensif afin de conserver des espaces d'eau stagnante
1044 Agrion de Mercure	Espèce d'eau courante, elle colonise les eaux claires permanentes, bien oxygénées, ensoleillées et bien végétalisées . La larve supporte très mal l'assèchement, même de courte durée, elle est relativement sensible à la charge organique et se développe préférentiellement dans des milieux où la concentration d'oxygène dissous est élevée. Les prairies qui bordent les ruisseaux ou fossés ont une grande importance pour l'espèce. Elles sont utilisées comme site de maturation des imagos, comme terrain de chasse et lieu de repos.	Inconnu /	Curage des fossés Entretien des berges non boisées Activité agricole	Privilégier les travaux en automne ou en hiver. Garder des zones en eau végétalisées notamment celles en connexion avec d'autres fossés. Ne pratiquer le curage que dans le cas où la fonction hydrodynamique est perturbée. Eviter les travaux d'entretien de la végétation riveraine pendant les périodes d'émergence, de maturation et d'activité des adultes. Procéder par tronçon, ou sur une rive en alternance, en dehors de la période d'activité aérienne des individus. Favoriser la gestion extensive des prairies et mégaphorbiaies. Limiter les rejets polluants. Préférer les drains végétalisés pour les cultures riveraines.
1060 Cuivré des marais	Papillon de 13-20 mm d'envergure (aile antérieure), aux ailes orange cuivré et bordées de noir dessus, dessous orange (ailes postérieures) et gris pâle bleuté avec des points noirs et une bande orange près du bord (ailes postérieures) ; femelle plus grande, avec le dessus des ailes postérieures brun (bande orange sur le bord). Adeptes des milieux hébergeant ses plantes-hôtes (oseilles) : prairies et fossés humides de plaine, ensoleillés et bordés de Roseau commun.	Inadéquat / Une seule observation en périphérie du site (habitat ponctuel).	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte) Drainage, mise en culture, plantations de peupliers, reprofilage des berges Amendements des prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment des plantes-hôtes Fauche des prairies, bords de routes et curage des fossés pendant la période de développement larvaire Pâturage ovin exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte	Enrayer la fermeture des milieux via une fauche ou un pâturage extensifs Proscrire Ne pas amender Faucher et curer en tenant compte du cycle de développement du papillon Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1065 Damier de la succise	Papillon de 15-21 mm d'envergure (aile antérieure), aux ailes antérieures fauve pâle dessus avec des dessins noirs d'importance variable, aux ailes postérieures également fauves dessus mais avec une série complète de points noirs dans la bande orange (ceux-ci visibles sur le revers et alors auréolés de jaune clair) ; femelle plus grande. Adeptes des milieux abritant sa plante-hôte (Succise des prés) : prairies et bas-fonds humides, tourbières, mais aussi pelouses et prairies sèches et calcaires.	Inadéquat / 2 observations seulement sur le site (habitat peu représenté).	Pollution de l'eau Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte) Embroussement des pelouses Amendements des pelouses et prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment de la plante-hôte Fauche des pelouses, prairies, bords de routes et curage des fossés pendant la période de développement larvaire Pâturage ovin exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte	Maintenir la qualité de l'eau Enrayer la fermeture des milieux via un pâturage extensif par des bovins (0.4 à 0.7 UGB à l'hectare) Ne pas amender Faucher et curer en tenant compte du cycle de développement du papillon Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin
1083 Lucane cerf-volant	Le plus grand coléoptère européen (2-5 cm pour la femelle, 3,5-8,5 cm pour le mâle), au corps brun-noir. Mâle pourvu de mandibules brun-rougeâtre pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps), rappelant des bois de Cerf. Femelle à mandibules courtes. Larves vivant dans le système racinaire de souches ou d'arbres dépérissants (chênes surtout mais grand nombre de feuillus)	Inconnu / Commun sur le site, mais tendant à se raréfier.	Pollution de l'eau Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution) Elimination des vieux arbres en milieu agricole Plantation d'essences exotiques	Maintenir la qualité de l'eau Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières Maintenir les vieux arbres et les tailler en têtard, restaurer les haies Proscrire
4038 Cuvré de la bistorte	Petit papillon (23-27 mm d'envergure) relativement variable, mâle à reflet violet s'étendant largement sur le dessus brun et orange des ailes, femelle au reflet le plus souvent limité à une ligne de taches bleues brillantes sur le bord des ailes ; dessous des ailes antérieures orangé, avec des chevrons blancs et noirs limitant la marge orange des ailes. Relicte glaciaire adepte des lieux fréquentés par sa plante-hôte la Renouée bistorte : prairies marécageuses, bordures de tourbières, clairières humides et hautes herbes, en stations abritées, peu acides et proches de lisières forestières, jusqu'à 1800 m d'altitude.	Inconnu /	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte) Amendements des prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment des plantes-hôtes Fauche des prairies pendant la période de développement larvaire Travaux forestiers pendant la période de développement larvaire Pâturage ovin exerçant une pression trop importante sur la plante-hôte	Enrayer la fermeture des milieux via un pâturage extensif Ne pas amender Agir en tenant compte du cycle de développement du papillon Adapter la pression de pâturage / remplacer par un pâturage bovin
1092 Ecrevisse à pattes blanches	Espèce au corps allongé (8-12 cm) et aplati, recouvert d'une carapace ; yeux portés par un pédoncule mobile, longues antennes, 5 paires de pattes, les 3 premières terminées en pinces ; dimorphisme sexuel croissant avec l'âge (élargissement de l'abdomen de la femelle et développement des grandes pinces du mâle) ; dessus en général vert bronze à brun sombre, dessous pâle notamment au niveau des pinces, rostre en triangle à crête médiane peu marquée et non denticulée. Adeptes des eaux pérennes claires, fraîches, peu profondes, bien oxygénées, plutôt calcaires et riches en	Mauvais / Ponctuellement identifiée sur le bassin amont de la vallée ; données manquantes pour évaluer le niveau des populations de cette espèce.	Pollution de l'eau Atteintes physiques aux cours d'eau : recalibrage et curage Altération de la qualité de l'eau (pollutions, rejets, lâchers de barrages accroissant la turbidité...)	Maintenir la qualité de l'eau Préserver l'habitat de l'espèce en évitant ces atteintes Maintenir / restaurer la qualité de l'eau

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	abris variés (cailloux, blocs, racines, bois morts, herbiers aquatiques), même stagnantes.			
1095 Lamproie marine	« Poisson » robuste au corps serpentiforme et sans écailles (50-100 cm de long), à bouche en ventouse munie de dents cornées, et possédant 7 trous branchiaux alignés derrière l'oeil ; dos brun-olive à gris jaunâtre marbré de noir, flancs plus clairs, ventre blanc nacré, nageoire dorsale divisée en 2 parties, caudale très réduite. Migrateur adepte des eaux littorales et des estuaires, remontant le cours inférieur et moyen des fleuves.	Inconnu / Présence probable sur la Sioule jusqu'au barrage de Queuille.	Extraction de granulats entraînant l'enfoncement du lit du cours d'eau, recalibrages Création de barrages empêchant la remontée des géniteurs, dégradation des frayères Pollution de l'eau et des sédiments	Maintenir une dynamique fluviale active créant des zones de frai Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons opérationnelles si nécessaire, préserver les zones de frayères Maintenir une eau de qualité
1096 Lamproie de Planer	Petit « poisson » au corps serpentiforme et sans écailles (12-20 cm de long), à bouche en ventouse munie de dents cornées, et possédant 7 trous branchiaux alignés derrière l'oeil ; dos bleu-vert, flancs jaunes, ventre blanc, nageoires petites (la dorsale touchant la caudale). Adepte des ruisseaux et petites rivières à cours lent.	Inconnu / Présente sur la Sioule.	Pollution de l'eau Création d'ouvrages empêchant l'accès aux zones de frayères Enrêinement des berges (érosion, et ensablement des frayères) Lâchers et vidanges qui envasent le substrat et augmentent la lame d'eau	Maintenir une eau de qualité Maintenir la continuité de la rivière Proscrire Moduler
1106 Saumon atlantique	Poisson pouvant atteindre 1,5 m de long pour 35 kg, de couleur variable selon le stade de développement, mais toujours argentée ; taches noires et arrondies sur la tête, les opercules et le dos (8-10 taches foncées sur les flancs du juvénile encore en eau douce) ; mâle en reproduction portant un bec en crochet sur la mâchoire inférieure (« mâle bécard »). Migrateur revenant sur son lieu de naissance pour la reproduction, après 1-4 ans en mer : eaux douces des zones moyenne et amont des rivières bien oxygénées, pourvues d'un lit de graviers.	Mauvais / Présence sur la Sioule jusqu'au barrage de Queuille, espoir de voir la population augmenter dans les années à venir grâce aux équipements sur la Loire et l'Allier (doublement des effectifs de 2002 à 2003 sur la station de comptage de Vichy). La Sioule est potentiellement un milieu très attractif pour l'espèce.	Extraction de granulats entraînant l'enfoncement du lit du cours d'eau Création de barrages empêchant la remontée des géniteurs, dégradation des frayères Pollution de l'eau Aquaculture et repeuplements (multiplication des risques pathologiques)	Maintenir une dynamique fluviale active créant des zones de frai Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons opérationnelles si nécessaire, préserver les zones de frayères Maintenir une eau de qualité Limiter ces risques
1134 Bouvière	Petit poisson : 5 à 8 cm (exceptionnellement 10 cm) pour un poids de 10 à 20 g. Corps haut, très bossu et comprimé latéralement, assez caractéristique de la plupart des cyprins. Dos gris-vert ; les flancs gris à reflets argentés sont marqués d'une bande bleutée de la queue jusqu'au milieu du corps. Les écailles sont assez grandes. .	Inconnu / Espèce exclusivement phytophage (algues vertes filamenteuses, diatomées et/ou détritivore. Espèce des milieux calmes (lacs, étangs, plaines alluviales), eaux stagnantes ou peu courantes. Préfère les eaux claires et peu profondes et des substrats sablo-limoneux. Sa présence est liée à celles des mollusques bivalves. Espèce présente sur la Sioule en aval de Queuille	Cf 1106	
1163 Chabot commun	Petit poisson (10 à 17 cm de long) à grosse tête aplatie et corps en forme de massue, recouvert de mucus ; opercule terminé par une petite épine, robe gris-vert tachée de brun avec souvent des bandes transversales, assurant un bon camouflage, nageoires pectorales en large éventail de	Inconnu / En zone amont de la vallée (cours supérieur).	Création d'ouvrages au fil de l'eau (réchauffement de l'eau et obstacle aux déplacements des poissons et sédiments)	Maintien du débit réservé pour éviter le réchauffement Effacer les obstacles ou installer des passes à poissons adéquates Moduler les lâchers et vidanges qui envasent le substrat et augmentent la lame d'eau Préserver les radiers

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	part et d'autre de la tête, première nageoire dorsale épineuse. Adeptes des eaux courantes fraîches et bien oxygénées, à fond sableux ou rocaillieux : cours supérieur des rivières et torrents, mais aussi ruisseaux de plaine et lacs bien oxygénés (souvent associé à la Truite commune).		Travaux et aménagements modifiant le fond du lit	Installer des dispositifs de franchissement des cours d'eau lors du débardage forestier
			Recalibrage et curage des cours d'eau, atteinte aux ripisylves	Proscrire
			Pollution de l'eau	Mettre en place des bandes enherbées au bord des cours d'eau (rôle filtrant), ne pas planter de résineux pour ne pas acidifier
			Colmatage des sédiments grossiers par des fines	Poser des filtres lors de vidanges d'étangs ou de travaux dans le lit mineur
			Piétinement des cours d'eau par le bétail	Ne pas aménager de zones d'abreuvement dans les cours d'eau
1166 Triton crêté	Amphibien de 13-17 cm de long, à longue queue aplatie latéralement, ventre doré ou orangé maculé de noir. Mâle en période nuptiale avec une crête brune et très dentée. Adeptes des paysages ouverts et plats (bocage et prairies surtout), riches en milieux humides variés (les mares ensoleillées étant préférées)	Inconnu / Présence sur de rares mares.	Ecobuage	Eviter dans les lieux fréquentés par le Triton
			Destruction des mares et murets	Créer / réhabiliter / entretenir les mares et murets Installer des abreuvoirs dans les milieux pâturés
			Retournement des prairies permanentes, destruction des petits bosquets de plaine, des haies et arbres isolés ; perte de connectivité entre les différents habitats occupés	Maintenir / restaurer les haies (refuge pour l'espèce, réservoir de nourriture, rôle épurateur favorable aux milieux voisins) Maintenir les arbres creux et fissurés
			Traitements phytosanitaires (cultures) et antiparasitaires (bétail) comme les ivermectines	Eviter les traitements (accélérateurs de l'eutrophisation du milieu aquatique, affectant les invertébrés dont l'espèce se nourrit)
			Surpiétinement des berges par le bétail	Limiter l'accès par la pose de clôtures
			Comblement des bras morts	Maintenir une dynamique fluviale active
			Fragmentation des habitats	Maintenir une mosaïque de milieux et une agriculture extensive sur les berges
			Introduction de poissons exotiques prédateurs des larves (Perche-soleil...)	Proscrire / Limiter leurs populations de façon sélective et non chimique
1193 Sonneur à ventre jaune	Petit crapaud long de 4-5 cm, gris olivâtre dessus et jaune et noir dessous, aux pupilles en cœur. Adeptes des milieux bocagers, prairies, lisières et clairières de forêts, aux milieux aquatiques variés, ensoleillés et peu profonds	Inadéquat / 2 observations seulement.	Ecobuage	Eviter dans les lieux fréquentés par le Sonneur
			Destruction des mares, ornières et murets	Créer / réhabiliter / entretenir les mares, ornières et murets
			Retournement des prairies permanentes, destruction des petits bosquets de plaine, des haies et arbres isolés ; perte de connectivité entre les différents habitats occupés	Maintenir / restaurer les haies (refuge pour l'espèce, réservoir de nourriture, rôle épurateur favorable aux milieux voisins) Maintenir les arbres creux et fissurés
			Traitements phytosanitaires (cultures) et antiparasitaires (bétail) comme les ivermectines	Eviter les traitements (accélérateurs de l'eutrophisation du milieu aquatique, affectant les invertébrés dont l'espèce se nourrit)
			Surpiétinement des berges par le bétail	Limiter l'accès par la pose de clôtures
			Débardage et curage des fossés en période de reproduction	Eviter
			Pollution de l'eau	Ne pas polluer
1303 Petit	Chauve-souris insectivore de 4 cm de long et 20-25 cm	Favorable /	Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas	Maintenir l'accessibilité aux grottes, galeries de mines et

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
Rhinolophe	d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, gris-brun dessus, beige blanchâtre dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes	Galerie minière (gîte d'hivernage) à Blot-l'Eglise, dans une forêt très escarpée des gorges ; possibilité d'autres gîtes aux alentours.	(rénovation des vieux bâtiments, des ponts, des caves, etc., fermeture des anciennes mines...) Dérangement par le bruit (trafic routier...) et la lumière (éclairage public nocturne...) Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves) Défrichage, mise en culture des prairies Plantations massives de résineux et sylviculture intensive Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)	bâtiments (tout en l'empêchant ou la réglementant pour les humains) Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hivernation et de mise bas ; limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit) Maintenir et entretenir ces corridors (même en milieu urbain) ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert Planter des haies ou des alignements d'arbres dans les milieux trop ouverts Ne pas planter, pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités...) Limiter l'utilisation des insecticides Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris Ne pas traiter juste au moment de la mise à l'herbe printanière des troupeaux, ni tous les animaux en même temps (en 2-3 fois) ; confiner le bétail pendant 15 jours en étable après
1304 Grand Rhinolophe	Chauve-souris insectivore de 6-7 cm de long et 35-40 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, fauve grisâtre dessus, chamois dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes	Favorable / Galerie minière (gîte d'hivernage) à Blot-l'Eglise, dans une forêt très escarpée des gorges ; possibilité d'autres gîtes aux alentours.	Voir 1303	Voir 1303
1308 Barbastelle	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 24-28 cm d'envergure, à pelage et face noirâtres, larges oreilles. Adeptes des peuplements feuillus matures. Hibernation solitaire en sites très variés, colonies de reproduction dans les bâtiments et vieux arbres.	Favorable / Galerie minière (gîte d'hivernage) à Blot-l'Eglise, dans une forêt très escarpée des gorges ; possibilité d'autres gîtes aux alentours.	Voir 1303	Voir 1303
1321 Murin à oreilles échancrées	Chauve-souris insectivore de 4-5 cm de long et 22-25 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et gris-blanc (ventre), oreilles échancrées. Adeptes des vallées alluviales à feuillus et zones humides. Hibernation dans de vastes cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites variés (bâtiments, cavités)	Favorable / Seule colonie de reproduction connue dans le Puy-de-Dôme	Voir 1303	Voir 1303
1323 Murin de Bechstein	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 25-30 cm d'envergure, à pelage brun (dos) et blanc (ventre), oreilles très longues, museau rose. Adeptes des forêts feuillues âgées. Hibernation surtout solitaire et dans les arbres,	Inconnu / Galerie minière (gîte d'hivernage) à Blot-l'Eglise, dans une forêt très escarpée des gorges ; possibilité d'autres gîtes aux alentours.	Voir 1303	Voir 1303

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	colonies de reproduction en sites variés (arbres creux, bâtiments)	1 colonie de reproduction dans les Gorges de Chouvigny		
1324 Grand Murin	Chauve-souris insectivore de 6-8 cm de long et 35-43 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et blanc-gris (ventre, gorge), oreilles longues et larges. Adeptes des futaies feuillues ou mixtes. Hibernation dans des cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites assez secs et chauds (sous les toitures, parfois cavités)	Inconnu / Galerie minière (gîte d'hivernage) à Blot-l'Eglise, dans une forêt très escarpée des gorges ; possibilité d'autres gîtes aux alentours.	Voir 1303	Voir 1303
1337 Castor d'Europe	Gros rongeur (90-120 cm de long, dont 28-38 cm pour la queue) aux petites oreilles arrondies ; pelage très épais et imperméable, gris-brun à brun-noir dessus, un peu plus clair dessous, pattes antérieures préhensiles et postérieures palmées, queue typique, largement ovale, aplatie et écailleuse. Hôte des eaux douces courantes profondes (60 cm au moins en permanence), peu pentues (moins de 1 %), riches en végétation riveraine (saules et peupliers surtout) mais pas trop en herbiers aquatiques : fleuves, rivières, canaux, zones de retenue des anciens moulins...	Favorable / Rares individus en amont du barrage de Queuille ; installation pouvant se confirmer sur tout le cours d'eau, en aval de la retenue de Sauret-Besserve, dans les zones lentes.	Artificialisation / déboisement des berges, endiguement, des cours d'eau, barrages	Eviter ces pratiques afin de conserver la dynamique fluviale et maintenir une nourriture de qualité en quantité suffisante ; conserver une bande arbustive d'au moins 5 m de large au contact de l'eau
			Pollution de l'eau	Ne pas polluer l'eau
			Production de ligneux (arbres fruitiers, peupliers, arbres d'agrément)	Les protéger par des manchons sur les arbres et palissades de grillage
			Lutte contre les rongeurs indésirables	Pratiquer une lutte sélective (cages-pièges et éloignement des appâts à plus de 20 m de l'eau)
			Développement de plantes exotiques (Renouée du Japon...) réduisant les potentialités alimentaires	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées
		Création de route	Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles, favoriser les possibilités de franchissement ou contournement des ouvrages d'art	
1355 Loutre d'Europe	Grand Mustélidé (70-90 cm de long, 30-45 cm pour la queue) marron foncé, à gorge, poitrine et ventre grisâtres, corps fuselé et membres palmés. Adeptes des eaux douces, saumâtres et marines (rivières, marais, étangs, riviages)	Favorable / Présente, même ponctuellement, sur toute la vallée ; pérennisation de la réinstallation dépendant du maintien de berges sauvages (repos et élevage), des niveaux d'eau en période d'étiage, de la production piscicole naturelle.	Pollution de l'eau	Ne pas polluer l'eau
			Création de pisciculture	La protéger pour éviter les prélèvements de poissons
			Création de route	Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles
			Déboisement et aménagement des berges	Préserver / reconstituer les corridors de ripisylves
			Drainage des marais et tourbières, rectification et calibrage des cours d'eau	Ne pas drainer ni rectifier, maintenir les niveaux d'eau en période d'étiage
			Fragmentation des habitats	Conserver des habitats diversifiés (ripisylves notamment)
			Développement de plantes exotiques réduisant les potentialités alimentaires	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées
1386 Buxbaumie verte	Mousse très discrète en raison de la petitesse de ses organes feuillés dont la taille est comprise entre 1 et 2 mm. En contrepartie, cette espèce devient plus facilement repérable lors de sa fructification. Le sporophyte de la Buxbaumie est beaucoup plus gros que chez la plupart des autres Bryophytes. Il est composé d'une grosse capsule oblongue de 0,5 à 0,7 cm de long portée par	Inadéquat / Mousse qui pousse sur les bois pourrissants (troncs, branches, souches) de conifères essentiellement (Sapin pectiné de préférence). 2 stations situées à Montfermy	Coupes rases et substitution d'essences non adaptées (peupliers, résineux)	Maintenir des vieilles forêts de conifères ainsi qu'un important stock de bois mort dans les zones les plus humides.

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	<p>une soie d'environ 1 cm. Cette capsule asymétrique est couverte d'une cuticule se déchirant et se desquamant le long de la déchirure. Ce caractère permet de la différencier de <i>Buxbaumia aphylla</i> qui est très proche, mais qui a une écologie un peu différente.</p>			

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Le site, outre qu'il constitue une réserve géologique d'importance (gisement fossilifère), est composé de versants aux expositions variées favorisant une végétation forestière très diversifiée et d'une grande intégrité. Les gorges composent un véritable corridor écologique, offrant des habitats pour de nombreuses espèces d'intérêt communautaire, notamment les chauves-souris dont 9 espèces sont présentes sur le gîte de Blot-l'Eglise (20 individus en hivernage). Les principaux risques ne concernent pas les versants boisés (très pentus et dont le parcellaire très morcelé limite les risques de coupes rases), mais plutôt le fond de vallée (déprise agricole) et le gîte de Blot-l'Eglise (risques liés à la mise en sécurité des galeries, aux éboulements, aux activités des minéralogistes).

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

limiter l'impact des ouvrages hydrauliques et des petits infranchissables ;

Proscrire toute création de plan d'eau et le drainage ;

Respecter les procédures de vidange des plans d'eau ;

Gérer écologiquement les têtes de bassin ;

Entretenir ou restaurer les landes et pelouses sèches ;

Pérenniser les prairies maigres de fauche ;

Favoriser l'habitat du Damier de la Succise ;

Adopter une sylviculture respectueuse des habitats forestiers ;

Créer des mares favorables au Triton crêté ;

Préserver les gîtes d'hivernation et de reproduction des chauves-souris ;

Maintenir des zones de tranquillité pour la Loutre et le Castor d'Europe ;

Restaurer les sources salées ;

Gérer les activités motorisées sauvages et accompagner les activités motorisées encadrées ;

Gérer la pratique du canoë-kayak ;

Résorber les points noirs : mines de Pranal et décharge des Ancizes ;

Supprimer les décharges sauvages.

SITES INTERNET CONSULTABLES

Site des services de l'État du Puy-de-Dôme :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/natura-2000-r806.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne-Rhône Alpes :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8301034-fr8312003-gorges-de-la-sioule-zsc-zps-a5165.html>

Site des services de l'Etat de l'Allier :

<http://www.allier.gouv.fr/espaces-naturels-biodiversite-a152.html>

Site ATEN :

<http://gorgesdelasioule.n2000.fr/>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<https://inpn.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/cahiers-habitats>

SOURCES

Opérateur : ONF Bureau d'études Auvergne / Limousin

Document d'objectifs « ZSC Gorges de la Sioule - DOCOB (2015) »

Charte Natura 2000 (sites FR8301034 et FR8312003) « Gorges-Sioule - Charte Natura 2000 »

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

Maurin, H., 1995. Le Livre rouge. Inventaire de la faune menacée en France. Nathan, MNHN, Paris, 175p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

STRUCTURE ANIMATRICE

de 2003 à décembre 2015 : ONF (Office national des forêts) - Bureau d'études Auvergne Limousin

depuis janvier 2016 : Conservatoire des Espaces Naturels Auvergne, Romain LEGRAND

CONTACT

CEN Auvergne,

Romain LEGRAND, romain.legrand@espaces-naturels.fr

DDT du Puy-de-Dôme, Bureau « Forêt Chasse Espaces Naturels »,

Bertrand WOJTKO, bertrand.wojtko@puy-de-dome.gouv.fr

Version juin 2016

